

Un café littéraire sur la barbarie nazie

La salle d'animation de la bibliothèque intercommunale accueillait le huitième café littéraire, samedi, en début d'après-midi.

Avec l'écrivain
Édith France
Arnold

Pour cette nouvelle édition, Catherine Carelle, responsable de la bibliothèque, a invité l'écrivain Édith France Arnold. Âgée de 80 ans, cette dernière,



ÉCHANGE. Édith France Arnold (à gauche) écrit plusieurs ouvrages sur le thème de la Seconde Guerre mondiale.

qui a également été professeur de lettres, est venue témoigner de son vécu, notamment de la barbarie nazie, qu'elle a côtoyée de très près et qu'elle évoque dans ses ouvrages.

Encore une fois, le public a répondu présent, appréciant de pouvoir échanger sur un thème historique avec un écrivain.

Après ce café littéraire, la bibliothèque exposera, jusqu'en mai, les œuvres du concours de peintures et dessins adultes proposé, comme chaque année, aux peintres amateurs. ■

Pour fêter Pâques, les enfants vont chasser les bouchons dans les bois

La ville d'Angerville propose la deuxième édition de la chasse aux bouchons et chocolats de Pâques, en collaboration avec l'association Mouvement Plus Facile, ce dimanche.

Cette animation se déroulera de 15 à 17 heures, au bois de la piscine. Une animation à la fois récréative et pédagogique, afin de sensibiliser les enfants et les adultes à la collecte des bouchons.

Accompagnés d'un adulte, les enfants âgés de 3 à 12 ans devront chercher et ramasser, dans des zones balisées, un certain nombre de bouchons, à l'instar des chasses au trésor. Pendant qu'ils fouilleront at-

tentivement la zone, deux lapins géants gambaderont dans le bois pour distraire les enfants dans leur recherche.

Au point d'accueil, chaque enfant recevra une carte du bois avec les instructions de cette chasse. En échange de cette collecte de bouchons, que les enfants devront déposer dans le collecteur prévu à cet effet, ils recevront des chocolats et une brique de jus d'orange. ■

● **Pratique.** Les inscriptions sont obligatoires et peuvent se faire jusqu'à demain, vendredi 18 avril, inclus. Bulletin d'inscription à retirer ou à télécharger sur le site <http://www.mairie-angerville.fr> et déposer en mairie.